Didier CATARINA

LES JUSTICES ORDINAIRES, INFERIEURES ET SUBALTERNES DE LANGUEDOC : ESSAI DE GEOGRAPHIE JUDICIAIRE

1667 – 1789

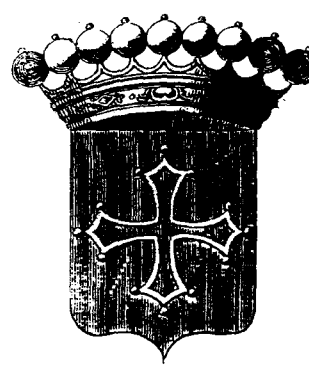

Publications de l'Université Paul Valéry, Montpellier III

2002

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION p.3

CHAPITRE INTRODUCTIF

I) - DELIMITATION GENERALE p.7

A) - QUELLES JUSTICES p.8
B) - DELIMITATION GEOGRAPHIQUE DU SUJET : CADRE «PARLEMENTAIRE» OU «PROVINCIAL» ? p.9
C) -1667-1789 ? p.11

II) -APPROCHES PRELIMINAIRES. p.13

A) - FEODALITE ET SEIGNEURIES, FIEFS ET JUSTICES : QUELQUES DEFINITIONS. p.13
B) - LA TERRE ET LA JUSTICE : DES PROBLEMES, DES CHOIX D'ETUDE. p.15

C) - JUSTICE DU ROI, JUSTICE DES SEIGNEURS : DEUX SYSTEMES POUR UNE BASE COMMUNE. p.19
1) - Justices royales, justices seigneuriales. p.19
2) - Une base commune : la justice haute, moyenne et basse. p.21

D) - DE L'APPEL. p.24
1)- Au civil. p.24
2)- Au criminel. p.25

PREMIERE PARTIE

L'ESPACE JUDICIAIRE LANGUEDOCIEN p.27

I) - L'ASSISE TERRITORIALE DE LA JUSTICE. p.28

B) - L'ASSISE TERRITORIALE DE LA JUSTICE DANS LE MONDE RURAL. p.28
1) - Le plat pays. p.28
2) - Les justices des «domaines agricoles». p.31
3) - Les hautes terres. p.33
a) - Montagnes et collines du Haut Languedoc. p.34
b) - Les montagnes du Bas Languedoc : les diocèses d'Alès, Mende, Viviers et le Puy. p.36
C) - LA JUSTICE DANS L'ESPACE URBAIN ET PERI-URBAIN. p.47

II) – LA JUSTICE DU ROI. p.55

A) - LES PREMIERES SENECHAUSSEES : L'IMPLANTATION DE LA MONARCHIE EN LANGUEDOC. p.55
1) - Le XIIIe siècle : La justice du Roi s'installe en Languedoc. p.55
2) - Rôles et attributions des sénéchaux et des présidiaux. p.56
a) - Les sénéchaussées. p.56
b) - Les présidiaux. p.58

B)- EVOLUTION DE LA GEOGRAPHIE SENECHALE DU LANGUEDOC XVI^{E} – XVIII^{E} SIECLE. p.59
3) - Le grand mouvement de création des sénéchaux & présidiaux, 1551-1552. p.59
4) - L'imbroglio castrais. p.63
5) - L'épineux problèmes du Vivarais. p.68

C) - LES «PETITS SIEGES ROYAUX». p.78
1) - Démêler les sources, éclaircir le vocabulaire. p.78
2) - Deux types de sièges. p.81
3) - Une existence souvent contestée et à certains abords contestables. p.85

III) - LES JUSTICES DES SEIGNEURS. P. 91

A) - UNE APPROCHE DIFFICILE. P.91
B) - DES PREROGATIVES GLOBALEMENT REDUITES. P.93
C) - UN NOMBRE IMPORTANT DE MODELES. P.95
1) - Les justices «simples». p.95
2) - Les fiefs de dignité. p.96
a) - Baronnies, comtés, vicomtés, marquisats... p.96
b) - Les duchés-pairies. p.103
3) - Quelques cas exceptionnels en Languedoc : les cours seigneuriales d'appeaux. p.105
IV) - LES COMMUNAUTES DANS L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE. p.112

A) - CONSIDERATIONS GENERALES. p.112
B) - LE HAUT LANGUEDOC. p.113
C) - LE BAS LANGUEDOC. p.117

DEUXIEME PARTIE

L'EVOLUTION DE L'ESPACE JUDICIAIRE LANGUEDOCIEN

p.121

I) - REPARTITION GENERALE DES POUVOIRS EN LANGUEDOC. p.122

A) - LES JUSTICES DU DOMAINE ROYAL. p.123
B) - LES JUSTICES ECCLESIASTIQUES. p.129
C) - LES JUSTICES DES SEIGNEURS LAÏQUES. p.131

II) - LES JUSTICES DU DOMAINE : ENTRE DESISTEMENT ET RATIONALISATION. p.136

A) - DOMAINE ET JUSTICE : QUELQUES PRINCIPES. p.136
1)- Du Domaine. p.136
2)- De l'engagement de la justice. p.137

B)- LE RECUL DU DOMAINE. p.142
1) - La grande braderie du dernier quart du XVIIe siècle : engagements et inféodations. p.142
a) - La déclaration du 8 avril 1672. p.143
b) - L'édit du mois de mars 1695. p.146
2) - Les effets de la politique royale sur la géographie judiciaire. p.154
a) - Le morcellement des consulats urbains. p.155
b) - Le démembrement des grands fiefs de la couronne. p.160
c) - Entre l'intérêt public et l'intérêt particulier. p.163
· Le démembrement de la judicature de Villelongue. p.164
· Les tentatives de démembrement de la judicature d'albigeois. p.167
d) - La grande vague des échanges. p.169
· L'échange Belle-Iles. p.169
· L'échange d'Uzès. p.177
· L'échange Conti. p.187
· L'échange d'Eu ou des Dombes. p.189

C) - QUELQUES TIMIDES ESSAIS DE RATIONALISATION : REGROUPEMENT CREATIONS ET RETOURS A LA COURONNE. p.193
1) - Regroupements et créations. p.193
a) - Le Haut Languedoc. p.194
· La suppression du siège de Montech. p.194
· Les tentatives de réorganisation de l'Albigeois. p.197
b) - Le Bas Languedoc. p.203
· L'union des bailliages de Coursan, Cuxac, Ouveillan. p.203
· Le renaissance de la châtellenie d'Anglès. p.205
2) - Les retours à la Couronne. p.209
a) - La baronnie de Meyrueis. p.209
b) - Le duché de Mercoeur et ses dépendances languedociennes. p.213
c) - Quelques retours de moindre importance. p.216

II) - LES JUSTICES SEIGNEURIALES. p.217

A) - UNE TENDANCE NATURELLE A LA MULTIPLICATION. p.217
1) - Le démembrement la création des justices : mode d'emploi. p.218
2) - Pour la «Folie» des Messieurs de Montpellier. p.220
a) - La fin «d'un des fiefs les plus considérables du royaume» : la vente de la baronnie de Sauve. p.221
b) - Le Morcellement du comté de Mauguio. p.224
3)- Le démembrement de la vicomté de Portes. p.230

B) - MAIS UNE VOLONTE DE SIMPLIFICATION DE PLUS EN PLUS PRESENTE. p.233
1) - L'action ponctuelle de quelques seigneurs. p.233
2) - Quelques timides essais de réorganisation par les pouvoirs publics : Le Vivarais. p.238

TROISIEME PARTIE

ASPECTS DE LA JUSTICE LANGUEDOCIENNE AU XVIII[E] SIECLE

p.246

AVANT PROPOS. p.247

I) - LE MALAISE DES JUSTICES ROYALES. p.252

A) - SENECHAUX ET PRESIDIAUX : DIAGNOSTICS ET EFFETS DE LA CRISE JUDICIAIRE. p.252
1) - Une politique judiciaire incohérente. p.253
a) - De l'office. p.253
b) - Les effets pervers de la multiplication des tribunaux. p.254
c) - La dépréciation de la valeur des offices. p.256
d) - L'endettement des sièges. p.258
2) – Trop peu d'honneur, pas assez de fortune : une carrière moins attractive. p.260
3) – Des prérogatives singulièrement réduites. p.263
4) – Une mauvaise répartition interne des bénéfices. p.266
5) – Des cours sénéchales & présidiales en voie de paralysie. p.267
a) – Crise de recrutement et baisse des effectifs. p.267
b) – Le relatif vieillissement du personnel de justice. p.270

B) – LES PETITES JUSTICES ROYALES : DES TRIBUNAUX SOUVENT ASSOUPIS. p.272

II) – LES JUSTICES SEIGNEURIALES : UN MONDE DE CONTRASTES. p.277

A) – IMAGES FURTIVES D'UNE INSTITUTION TRES CRITIQUEE. p.277
B) – LES OFFICIERS SEIGNEURIAUX. p.279
C) – UNE JUSTICE DE PROXIMITE ? UN PRINCIPE DE MOINS EN MOINS RESPECTE. p.286

D) – SUR-ENCADREMENT, CUMUL, ABSENTEISME. p.289
1) - Trop ou trop peu d'officiers. p.289
a) – Diocèses manquant de magistrats. p.291
b) – Diocèses surnuméraires. p.293
2) – Cumul des postes et défauts de résidence : Une réponse aux besoins ? p.295

III) – «AU CHEVET DU MALADE» : BEAUCOUP D'IDEES MAIS PEU DE SOINS. p.300

A) – «RESTABLIR LA JUSTICE DU ROI EN SON ANCIENNE SPLENDEUR». p.300
1) – 1740-1788, le foisonnement des projets de réforme : Essai de synthèse. p.300
2) – La réforme des Grands Bailliages : Un ultime espoir de courte durée. p.307

B) – LES JUSTICES SEIGNEURIALES : UN LENT DECLIN. p.311
1) – Des juridictions de plus en plus épaulées par l'administration royale. p.311
2) – L'édit de 1771. p.315

IV) – LA JUSTICE EN SES MURS. p.317

C) – LA MISERE DE THEMIS. p.317

D) – LES AUDITOIRES p.318
1) – Sénéchaux & présidiaux. p.319
2) – Les petites justices royales. p.325
3) – Les auditoires seigneuriaux. p.338

E) – LES PRISONS. p.341
1) – Les geôles du Roi. p.341
2) – Les prisons seigneuriales. p.342
3) – Des prisons peu sûres. p.344

CONCLUSION p.346

ATLAS DES CARTES, PLANS ET ILLUSTRATIONS p.351

ANNEXES p.416

SOURCES. p.538

BIBLIOGRAPHIE. p.543

TABLE DES SCHEMAS, TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS. p.556

TABLE DES MATIERES. p.558